

Séminaire « Théorie politique de l'Europe »

Légitimités de l'ordre juridico-politique européen

Ordre juridico-politique multi-niveaux, l'Union européenne a très tôt été confrontée au problème de son assise juridique autant que symbolique en termes d'allégeance citoyenne et de légitimité politique. Se référant aux travaux du politiste allemand Fritz Scharpf, qui dès les années 1970 questionna les mécanismes de légitimation des *multi-level polities* (à commencer par l'Allemagne fédérale, puis l'Union européenne), ce séminaire entend reprendre à nouveaux frais la désormais classique distinction entre légitimité d'*input* et légitimité d'*output* appliquée à l'intégration européenne.

Qu'est-ce qui assure la stabilité politique et sociale à long terme d'une entité politique ? Les partisans de la légitimité d'*input* répondent par la capacité institutionnelle et publique pour le souverain constituant à toujours se représenter comme auto-législateur, *i.e.* comme auteur en dernier ressort des normes publiques auxquelles les individus-citoyens se soumettent en tant que corps collectif *et* atomes du social. Il y a là une véritable « fiction » politique (*fictio legis*), susceptible de mobiliser le citoyen jusque dans son épaisseur éthique. Que l'on donne à ce motif une interprétation libérale ou républicaine, la stabilité qui en découle ressortit à l'horizon d'attente des modernes soucieux de s'auto-instituer et s'auto-gouverner dans le temps. Les partisans de la légitimité d'*output* se montrent plus circonspects et sceptiques. Ce seraient bien davantage les biens publics concrets redistribués *top-down* par les politiques publiques qui assureraient à court et moyen terme une assiette stable à tout ordre politique, *a fortiori* démocratique. Ne plus parvenir à dispenser ces biens publics, dans des proportions suffisantes et perceptibles par chacun, équivaldrait tôt ou tard à une perte substantielle de légitimité.

À l'heure des crises tous azimuts, des frondes souverainistes et des possibles exits, l'ordre juridico-politique européen contemporain nous invite à revisiter ce grand partage. Pour ce faire, nous engagerons une démarche pluridisciplinaire qui, à partir de la théorie politique, non seulement croise les savoirs du droit, de la science politique et de l'économie notamment, mais les mobilise autour du questionnement de la dimension constitutive du politique. Les notions économiques de monnaie, de dette et de budget relèvent, à un certain niveau d'analyse, du politique, et peuvent alors s'articuler avec les notions de souveraineté, de démocratie et de légitimité politique.

Nous déploierons cette démarche autour de quelques grandes questions de la politique européenne et à partir des travaux fondamentaux de quelques grands analystes, invités à discuter à l'occasion de chacune des séances.